



COMMISSION EUROPEENNE  
DIRECTION GENERALE  
POLITIQUE REGIONALE ET URBAINE

Le Directeur général

Bruxelles  
REGIO.D.2/OB

**Objet : Résolutions du Conseil Rhénan du 10 décembre 2021**

Référence : Courrier du Dr von Wartburg du 17 décembre 2021 (Ares(2022)48071)

Docteur von Wartburg,

Nous vous remercions de votre courrier du 17 décembre 2021, dans lequel vous expliquez les récentes résolutions du Conseil Rhénan. Nous sommes heureux de constater que le Conseil Rhénan soutient sans cesse la coopération transfrontalière au fil des années. Cette réponse est donnée au nom de la Commissaire Ferreira.

#### **Mécanisme transfrontalier européen (ECBM)**

Nous saluons vivement votre soutien à l'ECBM. Le Rhin supérieur est en effet l'une des régions les plus matures en matière de coopération transfrontalière, avec de nombreuses interactions avec les pays voisins. Nous sommes certains que l'ECBM aurait contribué à lever de nombreux obstacles concrets afin de faciliter la vie quotidienne des citoyens. Malheureusement, malgré la position positive du Parlement européen, la proposition de règlement n'a pas été adoptée par le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen. Nous encourageons cependant les États membres et les régions qui ont la volonté de disposer de réglementations s'inscrivant dans l'esprit de l'ECBM (comme vous le mentionnez dans votre résolution). Comme vous le dites à juste titre, le Traité d'Aix-la-Chapelle pourrait vous fournir une base de progrès ainsi que la future loi française relative « à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ».

#### **Faciliter le travail mobile et le télétravail pour les travailleurs frontaliers**

Le Rhin supérieur est en effet une région qui compte de nombreux travailleurs frontaliers. Cependant, il existe encore de nombreux obstacles administratifs et juridiques qui rendent parfois leur vie plus difficile. La pandémie de la COVID-19 nous a permis de mieux comprendre l'ampleur des problèmes.

Le Conseil Rhénan  
Dr Christian von Wartburg – Président du Conseil Rhénan en 2021  
Rehlfusplatz 11  
D-77694 Kehl  
ALLEMAGNE

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tél. +32 22991111  
Büro: CSM1 07/DCS - N° de poste +32 229-56870

Olivier.Baudelet@ec.europa.eu

C'est pourquoi la Commission a très rapidement publié des lignes directrices pour permettre aux travailleurs frontaliers de pratiquer le télétravail sans perdre leur statut (droit du travail, fiscalité, mobilité, etc.). Nous transmettons votre résolution relative à la simplification des règles applicables aux travailleurs mobiles et aux télétravailleurs à la DG Emploi, affaires sociales et inclusion.

### **Liaisons ferroviaires transfrontalières dans le nord du Rhin supérieur**

Suite à une « analyse exhaustive des connexions ferroviaires transfrontalières existantes et des liaisons manquantes aux frontières intérieures de l'UE »<sup>1</sup> (2018) et à l'étude sur « la mise à disposition de transports publics dans les régions transfrontalières - cartographie des services existants et des obstacles légaux »<sup>2</sup> (2021), la Commission soutient la réalisation de ces liaisons manquantes, notamment par le biais des programmes INTERREG. Le prochain programme INTERREG VI pour le Rhin supérieur mentionne les projets ferroviaires potentiels suivants : Colmar-Fribourg, Sarrebruck-Haguenau-Rastatt-Karlsruhe, Strasbourg-Neustadt, Strasbourg-Sarrebruck et la poursuite du soutien aux trains Coradia-Polyvalent. Nous transmettons à la DG Mobilité et Transports votre résolution sur la mise à niveau des liaisons ferroviaires transfrontalières dans le nord du Rhin supérieur.

Je vous prie d'agréer, Docteur von Wartburg, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Marc Lemaître

Interlocuteur :

Baudelet, Olivier, Tél. : + 32 229-56870, [olivier.baudelet@ec.europa.eu](mailto:olivier.baudelet@ec.europa.eu)

Copie : Christian Kleinert (Le Conseil Rhénan)

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/cb\\_rail\\_connections\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/cb_rail_connections_en.pdf)

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/public-transport-cross-border/transport-cross-border-study.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/public-transport-cross-border/transport-cross-border-study.pdf)